

UN PROJET FAMILIAL ENTRE MÉMOIRE ET MODERNITÉ

AURILLAC

Début 2019, Michel et son épouse se lancent un défi : transformer une ancienne gendarmerie en un lieu de vie contemporain. Ils optent pour une réhabilitation alliant respect du patrimoine, ambitions environnementale, sociale et urbaine.

« Avec mon épouse, nous cherchions un pied-à-terre adapté pour nos vieux jours. Dans le centre historique d'Aurillac, cette bâtisse de la fin du XIXe siècle nous a séduits. Nous avons tout de suite imaginé l'écurie de la gendarmerie en logement de plain-pied pour nous, mais que faire de la grande maison attenante ? » raconte Michel. Très vite, le couple, accompagné de leur fils architecte, fait le choix de créer des logements locatifs conventionnés dans l'ancienne maison d'officier de gendarmerie.

Le projet locatif, soutenu par des aides locales et de l'Anah dans le cadre du dispositif Action Cœur de Ville, permet d'aménager quatre appartements lumineux. L'immeuble est entièrement isolé avec des matériaux biosourcés. La toiture, restaurée en ardoise et terre cuite, et les planchers bois, conservés et améliorés phoniquement, témoignent d'un respect du bâti existant.

Deux atouts font la différence : deux vastes terrasses, dont profitent les appartements, et un jardin abondamment planté en cœur d'îlot, qui apporte de la fraîcheur à tous les occupants. « L'habitabilité en centre historique souffre souvent d'une mauvaise image. Ces aménités sont essentielles pour rendre le logement collectif attrayant à Aurillac » estime Simon Teyssou, le fils architecte.

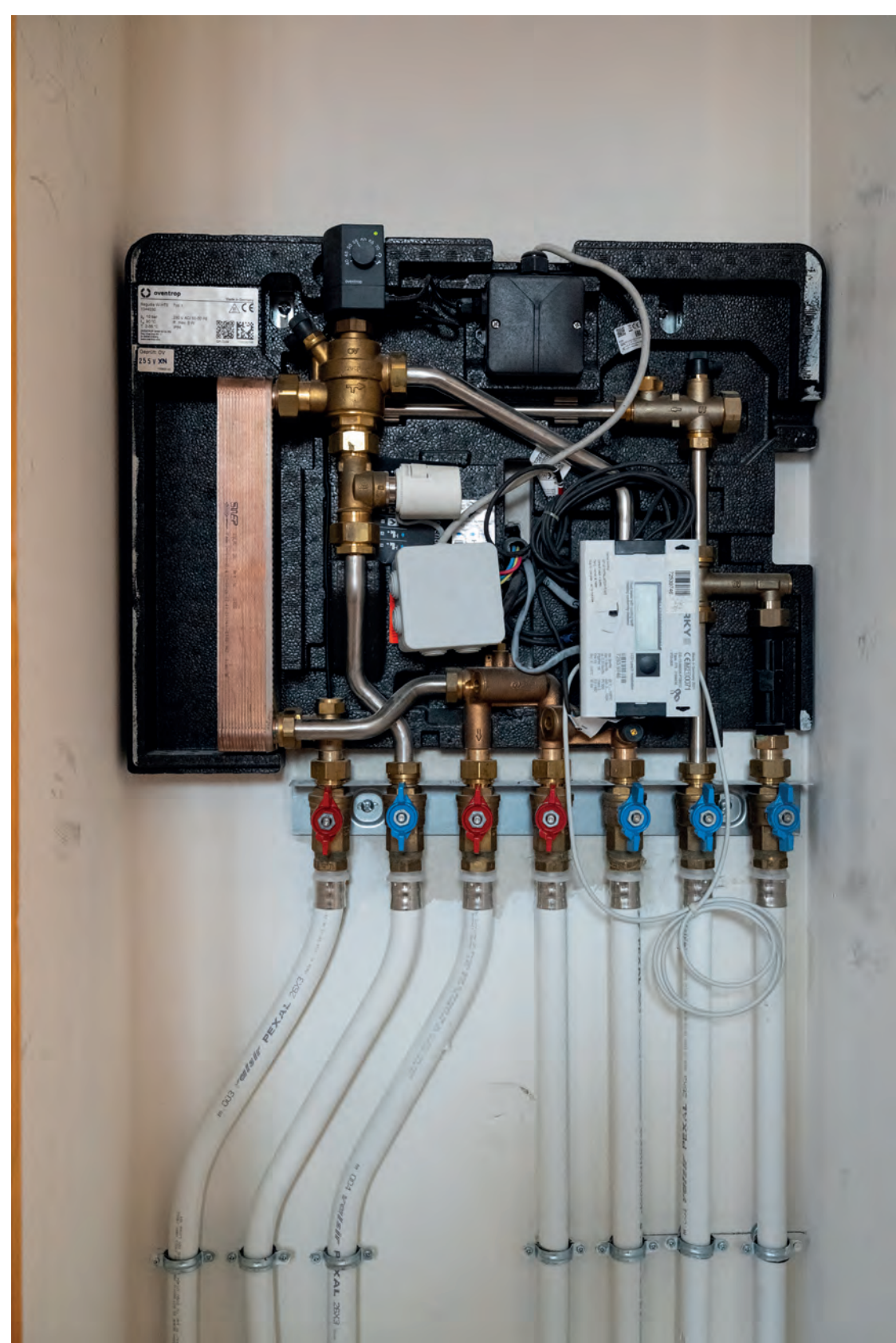
Tous les appartements ont trouvé preneur avant l'achèvement des travaux. « Il n'y a eu aucun roulement, signe que les locataires s'y plaisent » souligne Simon, fier de cette opération qui selon lui, « démontre qu'on peut densifier la ville avec douceur ».

Typologie d'habitat :	Monopropriété de 4 logements
Année de construction :	XIXe
Profil du propriétaire :	Propriétaire bailleur
Durée des travaux :	3 ans
Montant total des travaux :	598 771 €
Montant total des aides :	151 170 €
Financeurs et détail des aides :	Anah : 94 508 € Région AURA : 750 € Agglo Aurillac Action Cœur de Ville : 10 000 € Ville d'Aurillac : 47 290 €
Étiquette avant/après :	F à C
Ingénierie :	AMO : Soliha Architecte : Atelier du Rouge



« Le site accueille aujourd'hui cinq ménages, contre un dans sa configuration précédente. Je suis fier de ce projet que je trouve éminemment contemporain. Il est représentatif de ce que doit être l'avenir de l'urbanisme : des opérations d'acupuncture, par petites touches ! »

*Simon Teyssou
Architecte maîtrise d'œuvre*



Photographies : Joël Peyrou

